

## Liste des éléments à fournir

### Lors d'une visite dans un centre d'accueil ou d'un rendez-vous en visio :

- votre numéro siret composé de 14 chiffres ou votre siren à 9 chiffres,
- votre numéro de compte cotisant Urssaf composé de 18 chiffres,
- une pièce d'identité et une copie de celle du dirigeant qui vous a délégué la demande le cas échéant,
- votre numéro de Sécurité sociale,
- un extrait Kbis de moins de 6 mois,
- une procuration du dirigeant précisant votre délégation et les actes pour lesquels ce pouvoir vous est donné,
- les documents en rapport avec l'objet de votre demande (derniers éléments déclaratifs, RIB, courriers reçus...),
- pour les associations (une pièce d'identité, la liste des membres du bureau, la copie des statuts pour une association loi 1901),
- votre mail de confirmation de rendez-vous.

### Lors d'un appel téléphonique :

- votre numéro siret composé de 14 chiffres ou votre siren à 9 chiffres,
- votre numéro de compte cotisant Urssaf composé de 18 chiffres,
- votre raison sociale,
- pour les tiers déclarants : le numéro de compte pour lequel vous appelez.



## Nous contacter

### Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 17h :

- 3957 (0,12 € la minute + prix d'un appel\*).
- Services en ligne : 0 811 011 637 (0,05 € la minute + prix d'un appel\*).
- Micro-entrepreneurs : 0 821 08 60 28 (0,12 € la minute + prix d'un appel\*).

(\*) prix de la communication facturée par l'opérateur Telecom.

### Par courriel :

- [www.contact.urssaf.fr](http://www.contact.urssaf.fr)

### Déclarer, payer, gérer votre compte, demander un délai, une attestation de compte à jour et accéder à vos services en ligne :

- <https://mon.urssaf.fr>

### Informations, législation, actualités :

- [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)
- <http://blog.paris.urssaf.fr/>



@urssaf\_IDF



TutosUrssafIDF



► Ile-de-France

Mon Urssaf pratique

## Accueil sur rendez-vous

Pour bénéficier d'un entretien personnalisé avec l'un de nos conseillers :

- Formalisez votre demande sur [www.iledefrance.urssaf.fr](http://www.iledefrance.urssaf.fr) ou directement via le flashcode



- L'accueil sur rendez-vous c'est :
  - ✓ un accompagnement personnalisé et sans attente,
  - ✓ une réponse complète à l'issue de l'entretien,
  - ✓ la possibilité d'un rendez-vous en visio via webcam.

Fermetures pour l'année 2019 des centres d'accueil :

- Vendredi 1<sup>er</sup> février
- Vendredi 1<sup>er</sup> mars
- Vendredi 5 avril
- Vendredi 5 juillet
- Vendredi 2 août
- Vendredi 6 septembre
- Vendredi 4 octobre
- Vendredi 6 décembre

## Nous rencontrer

9 centres d'accueil pour vous recevoir sur rendez-vous <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Ces adresses ne doivent pas être utilisées pour les envois postaux.

